



---

# COMMUNIQUÉ

---

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

 NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

---

## **Objet : Semaine internationale de la sécurité à motoneige – Quelques conseils de prévention**

---

Mascouche, le 22 janvier 2015 – La Sûreté du Québec tient à rappeler aux motoneigistes quelques conseils de sécurité en cette Semaine internationale de la sécurité à motoneige qui a lieu du 17 au 25 janvier.

Chaque année, des motoneigistes se retrouvent dans des situations périlleuses ou perdent la vie en pratiquant cette activité. En 2013, 18 personnes sont décédées lors d'une randonnée en motoneige sur le territoire de la Sûreté du Québec. C'est pourquoi il est important de prendre les mesures suivantes pour réduire les risques d'incidents :

- respecter la signalisation et les lois
- pratiquer la motoneige le jour plutôt que la nuit
- circuler lentement et prudemment lorsque la visibilité est réduite
- circuler sur les sentiers balisés et éviter les plans d'eau
- éviter de partir seul en randonnée et avertir un proche de l'itinéraire prévu
- se munir d'une trousse de survie.

Votre trousse de survie devrait contenir un jeu d'outils de base, des bougies d'allumage, des articles de premiers soins, un couteau, une corde de nylon pouvant servir au remorquage, une scie ou une hache, une carte et une boussole (et/ou un GPS), des allumettes à l'épreuve de l'eau, une lampe de poche, un sifflet et une couverture légère traitée à l'aluminium. Lors de longues randonnées, vous pouvez aussi vous munir d'une paire de raquettes, de signaux lumineux, d'un abri de secours (tente ou bâche) et d'aliments riches en calories, tels que du chocolat et des sachets d'aliments déshydratés.

Si vous vous perdez, demeurez calme et assurez-vous d'être visible en laissant les phares de votre motoneige allumés.

Il est à noter que la réglementation entourant la pratique de la motoneige est la même, que vous soyez sur des sentiers, des chemins publics ou privés, ou des plans d'eau gelés.

- 30-

Service des communications avec les médias  
Sûreté du Québec  
Montréal-Laval-Laurentides-Lanaudière  
450 474-7630